

Département : 21

21 21001683

Aire d'étude : NOLAY

Commune : CHASSAGNE MONTRACHET

Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246)

Dénomination : **SOMMAIRE OBJETS MOBILIERS**

Parties constituantes : DALLE FUNERAIRE, 2, CLOCHE, 2 (NON ETUDIE)

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1991 par LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

---

N° département

Commune

Village

Beaune

Adresse ou lieu-dit  
Noiray

Arrondissement

Canton

DALLE FUNERAIRE

36.02

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : nef, première travée

Propriétaire : communeProtection M.H.● État de conservation : médiocreDossier établi le septembre 1978 par B. LAUVERGEON  
revu le parMatériau et technique :

- pierre calcaire
- filet et inscription gravés ; décor en relief méplat

Dimensions :h. visible : 1,44 m  
l. 0,83 mInscription ; dans le champ :

● MIC IACET CLAUDIUS NOIRET/HUTUS LOCI PARO CHUS / PIETATÉ ZÉLOQUE CONSPICUUS/  
ERGA PAUPERES SEMPER BÉNIGNUS/ OB CHRISTI FIDEM EXUL/POST QUINQUÉ ANNOS/ AD  
SUOS REVERSUS/PASTOR ILLE INDEFESSUS/ÉT AMANTISSIMUS/OBIIT ANNQ DOMINI 1805/  
DIE SEGUNDA SEPTEMBRIS/AETATIS VERO SUAE 83/REQUIESCAT IN PACE.

Structure :

dalle rectangulaire, extrémité inférieure masquée.

Décor :croix de malte inscrite dans un cercle, au-dessus de l'inscription  
filet aux angles supérieurs échancrés en quart de rond, sur le pourtour de  
la dalleDatation :

1805 (cf. supra).

21

CHASSAGNE-MONTRACHET

N° département

Commune

Village

Beaune

Nolay  
Adresse ou lieu-dit

Arrondissement

DALLE FUNERAIRE

Canton

36.02

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : nef, première travée

Propriétaire : communeProtection M.H.● État de conservation : assez bonDossier établi le septembre 1978 par B. LAUVERGEON  
revu le parMatériau et technique :

- pierre marbrière rose (de Chassagne ?)
- inscription et filet gravés ; décor en relief méplat

Dimensions :

h. visible : 1,43 m  
l. à la partie supérieure : 0,91 m

Inscription limitée aux deux-tiers supérieurs du champ :

● HIX JACET D MARCUS/JOSEPH BACHELET/HUTUS LOCI PASTOR EGREGIUS/IN SACRA THEO-  
LOGIA/BACCALAUREUS OB CHRISTI/FIDEM EXUL OVIBUS SUIS/CHARUS ERGA PAUPERES &  
ECCLESIAM MUNIFICUS/ RAPIENS OMNIUM LUCTUS/ PLENUS OPERUM/OBDORMIVIT IN DOMINO  
/DIE 2 DECEMBRE/1825/REQUIESCAT IN PACE.

Structure :

dalle légèrement bombée, de forme trapézoïdale (rétrécissement à la partie inférieure), aux angles supérieurs échancrés en quart de rond. Extrémité inférieure masquée.

Décor :

croix de malte inscrite dans un carré, sous l'inscription ; filet sur le pourtour de la dalle.

Datation : 1825 (cf. supra).

Village

Adresse ou lieu-dit

Beaune

Nolay

Arrondissement

Canton

CLOCHE N° 1

Dénomination et titre de l'œuvre

97.04

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : beffroi, travée centrale

Propriétaire : communeProtection M.H.● État de conservation : bon, pince ébréchée, baudrier et battant modernes.Dossier établi le 20 septembre 1978 par B. Fromaget  
revu le parMatériau et technique :

- vase en bronze.
- mouton en bois.
- baudrier métallique.
- battant en fer tourné.

Dimensions :

H : 0,85 m  
D : 1,12 m.

Structure et fonctionnement :

- 6 anses.
- cloche de volée actionnée électriquement par un volant de métal entraîné par une chaîne.

Marques et inscriptions :

Inscriptions en lettres majuscules sur dossiers.

Sur la partie supérieure du vase, entre des filets, inscription tournante de 3 lignes :  
IAY ETE BENIE PAR M<sup>R</sup> CLAUDE NOIRET CURE DE  
CHASSAGNE ET IAI EU POUR PARFAIN HAUT ET PUISSANT  
SEIGNEUR LOUIS CLAUDE DE (main initiale)/ CLERMONT  
COMTE DE MONTOISON SEIGNEUR DE CHASSAGNE (motif végétal sur  
dossier) ET POUR MARVAINE DAME MADAME LOUISE  
HENRIETTE DU TILLIET RELICTE DE (main)/ HAUT ET  
PUISSANT SEIGNEUR CLAUDE LOUIS DE CLERMONT  
MARQUIS DE MONTOISONS

Marques et inscriptions : (suite)

sur la faussure, inscription en partie usée :

J.B. FORD FONDEUR  
A DIJON (M'A) FAIT EN (?)

Décor :

- longues feuilles stylisées disposées verticalement tout autour, sur la faussure et le vase supérieur.
- 5 fleurs de lys au-dessus de l'inscription.
- épis de blé de part et d'autre de la marque du fondeur.
- reliefs d'applique sur dossier, sur la faussure :
  - . oiseau sur un vase de fleurs (face gauche),
  - . vierge à l'Enfant (face postérieure),
  - . croix sur socle à gradin, couverts de motifs végétaux (face antérieure).

Auteur et datation :

Auteur : J.B. FORD fondeur à Dijon.  
Datation : XVIIIe siècle.

21  
N° département

CHASSAGNE-MONTRACHET

Commune

Village

Adresse ou lieu-dit

Nolay

Beaune

Arrondissement

CLOCHE N° 2

Canton

97.04

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : beffroi, travée droite

Propriétaire : commune

Protection M.H.

État de conservation : bon

Dossier établi le 20 septembre 1978 par B. Fromaget  
revu le par

Matériau et technique :

- vase en bronze.
- mouton en bois.
- baudrier en cuir et fer.
- battant de fer.

Dimensions :

H : 0,80 m  
D : 1 m.

Structure et fonctionnement :

- 6 anses.
- cloche de volée actionnée électriquement par un volant métallique entraîné par une chaîne.

Marques et inscriptions :

Inscription tournante de 3 lignes sur le vase supérieur :

+ J'AI ETE BENITE A CHASSAGNE EN 1826 PAR  
M<sup>TRE</sup> J<sup>N</sup> B<sup>TE</sup> PAUL BOISSON CURE DE NOLAY J'AI EU POUR  
PARRAINS M<sup>RS</sup> J<sup>N</sup> (main initiale) / BACHELET MAIRE ET  
ETIENNE PAQUELIN PROP<sup>RE</sup> AU DIT CHASSAGNE ET POUR  
MARRAINES D<sup>ME</sup> MARGUERITE GIRARD V<sup>VE</sup> (main initiale) /  
PAQUELIN ET JEANNE MARIE BACHELET FEMME  
CLAIRE DEMEURANT AU DIT LIEU

Marque du fondeur sur un cartouche circulaire orné d'arabesques et de fleurs :

FORT  
FILS PUINE  
FONDEUR  
A DIJON

Village

CLOCHE

Décor :

- palmettes au-dessus de l'inscription.
- guirlandes de feuilles de chêne et de glands, et têtes d'angelot ailées sous l'inscription.
- frise d'entrelacs et chaîne sur la frappe.
- reliefs d'applique sur la fausure :
  - . Vierge à l'Enfant sur un nuage (face gauche).
  - . Saint Evêque (face droite).
  - . Christ en croix sur une console ornée de feuillage (face postérieure).

Auteur et datation :

Auteur : FORT FILS PUINE fondeur à Dijon.  
Date : 1826.